



SAINT-SORNIN-LEULAC

SAINT-PRIEST-LE-BETOUX



Vos élus



Le Maire
Didier PINEL



Ludovic DUBOIS
1^{er} Adjoint



Fabien SEMAVOINE
2^{ème} Adjoint



Francois CAUSSE
3^{ème} Adjoint



Christophe CHAPUT
Conseiller municipal



Judith PAILLER
Conseillère municipale



Stéphane LAVALETTE
Conseiller municipal



Annie PEYRAUD
Conseillère municipale



Sébastien DUCHIRON
Conseiller municipal



Célia LAMBERT
Conseillère municipale



Jean-Pierre MOCQUES
Conseiller municipal



Daniel DELERUE
Conseiller municipal



Elise GENTY
Conseillère municipale



Didier GENTY
Conseiller municipal

Interlocuteurs par secteurs

- **Judith PAILLER** : Le Courtioux - La Cour- Les Fougères.
- **Didier GENTY** : Montulat.
- **Fabien SEMAVOINE** : Peu Grand - route des étangs, rue de la bascule, rue du Barry, Place des 3 Tilleuls.
- **Annie PEYRAUD**: Chez Bonnet- Lazaphix.
- **Jean-Pierre MOCQUES**: Le Moulin de Lavaud- Lavaud , Chantegrelle.
- **Célia LAMBERT**: Les Houillères - Puychaumet.
- **Ludovic DUBOIS**: Villemont- Puybesson- Rue du tramway.
- **François CAUSSE**: Pin Bernard - Pingrelaud - Villemacheix- la Croix blanche - Planechaud - St Priest le Betoux
- **Sébastien DUCHIRON**: Labussière - Vaupoutour- Gare de Vaupoutour - Moulin des Rampiotes.
- **Didier PINEL**: Avenue de la promenade - Impasse du chiron - chemin du chiron - Allée des peupliers - Chemin de la chatte - Impasse des commerces - rue de l'Ancien Abreuvoir.
- **Élise GENTY**: Avenue de la Promenade, Impasse de la Forge.
- **Stéphane LAVALETTE**: Busseroles- Le Monteil - PuyMarchoux.
- **Christophe CHAPUT**: Peu Francilloux - Les Champs-Route du stade - Rue du tramway - Impasse du Peugeot.
- **Daniel DELERUE**: Chassagnes-Champoreix-Le Croizet-Lavergne.



Chères Concitoyennes, Chers concitoyens,

A l'approche de l'été les inquiétudes concernant nos réserves d'eau semblent s'estomper du moins dans notre région et les nappes phréatiques ont retrouvé un niveau correct.

Comme beaucoup de communes les dotations de l'état ont baissé en 2 ans (- 46000€) pour notre commune, il convient de le rappeler ! Les augmentations de prix dans tous les secteurs ont rendu difficile l'élaboration du budget.

Le budget 2023 qui avait été établi en cherchant à restreindre toutes les dépenses a été respecté au plus près.

L'Équipe municipale a élaboré le budget 2024 en s'imposant la même rigueur, mais cela a cependant nécessité de revoir à la hausse les impôts locaux. L'évolution du contexte économique général a rendu cette décision inévitable.

Il a été décidé de ne pas avoir recours à un nouvel emprunt pour financer les projets.

Il faut souligner que les aides du Département et de l'Etat restent indispensables à la réalisation de certains projets comme la réhabilitation d'une partie de l'ancien restaurant Centre Europe Atlantique. En effet, notre dossier sera subventionné à 20% par le département (CTD) et 40% par l'Etat (DETR).

Dans le cadre de cette réhabilitation, l'intervention sur de nombreux points des agents communaux sera source d'économie.

Vous trouverez dans ce bulletin la liste des projets 2024 ainsi que le financement qui permettra de les mener à bien.

L'évolution du ramassage des ordures ménagères est toujours à l'étude au niveau de la communauté de communes et j'espère pouvoir vous apporter des informations dès que possible.

Il est rappelé que nous disposons d'éco-points plus nombreux, qu'une formation sur le compostage a eu lieu le 25 mai avec la distribution d'un composteur à toute personne inscrite à cette formation.

Il est utile de rappeler que le civisme de chacun au travers d'un tri sérieux de nos déchets ne pourra que limiter l'augmentation du coût de la collecte des ordures ménagères.

Ne laissons pas aux générations futures une situation difficile et coûteuse à gérer.

SOMMAIRE

Vos élus	1
Editorial du Maire	2 - 3
Décisions du conseil municipal	4 - 8
Compte Administratif	9 - 11
Vie locale	12 -20
État Civil	21
Histoire	22-26
Vie associative	27- 33
la minute sécurité de Jean-Pierre	34 - 35
Informations utiles	36- 40
Carnet d'adresses	41- 42

Bulletin municipal de
Saint-Sornin-Leulac
N° 268- mai 2024

Directeur de publication:
Didier PINEL

Comité de rédaction:
François CAUSSE

Maquette et impression:
Eunice TANKEU
Muriel BECKER

Nous continuons le dialogue avec la Sous-Préfecture, le Préfet et la DIRCO pour sécuriser notre traversée du bourg et ses abords afin d'essayer d'éviter le contournement de notre commune qui je le répète encore une fois signerait "la mort" de St-Sornin-Leulac et pénaliserait les habitants dans les moyens d'accès aux produits de première nécessité qui à ce jour sont assurés par nos trois commerces et aussi notre pharmacie qui à terme serait elle aussi en danger.

Pour terminer, n'oublions pas les élections européennes et pensons dans le respect de chacun et chacune à aller voter pour exprimer sa volonté de voir l'Europe prendre une orientation soucieuse de l'intérêt et de la sécurité de toutes et tous et au delà des clivages politiques.



Séance du 1er février 2024

• **Suppression du poste de 4ème adjoint au Maire**

Suite à la démission de M. Thibaud Jean-Louis de son poste d'adjoint et de conseiller Municipal acceptée par le Préfet en date du 5 janvier, le conseil municipal a décidé de réduire le nombre de postes d'adjoints au Maire.

- 1er adjoint au Maire : M. DUBOIS Ludovic
- 2ème adjoint au Maire: M. SEMAVOINE Fabien
- 3ème adjoint au Maire: M. CAUSSE François

L'indemnité de fonction des adjoints au Maire demeure inchangée.

• **Désignation des délégués titulaires COMCOM Gartempe St Pardoux**

Suite à la démission de M. Thibaud Jean-Louis de son poste d'adjoint et de conseiller Municipal, les élus ont désignés les délégués titulaires à la Communauté de Communes «Gartempe St Pardoux » ci-dessous :

- M. PINEL Didier
- M. DUBOIS Ludovic
- M. SEMAVOINE Fabien

• **Définition des zones accélérations des énergies renouvelables (ZAErR)**

-ZAErR pour les projets photovoltaïques

•Parc photovoltaïque de Montulat en cours de construction sur les parcelles ZM 90 et ZM 94. La puissance photovoltaïque est d'environ 4,6MWc soit une production annuelle d'environ 5763 MWh qui représente la consommation d'environ 4640 personnes.

•Couverture de bâtiment d'une surface de couverture de 2000 m² prévu sur la zone artisanale de Lacour sur la parcelle cadastrée ZN 126 (projet porté par la COMCOM GARTEMPE ST PARDOUX) ;

•Projet porté par la société Centre 7 en cours d'étude pour la couverture d'un bâtiment d'une surface de 1400 m² sur la parcelle cadastrée ZS123;

•Le projet de couverture du bâtiment technique de la commune 500 m² situé sur les parcelles D1156 et D1557.

-ZAErR pour les projets éoliens

•Le projet d'implantation de 2 éoliennes dans le secteur des Landes des Verrines :

CP01 (La Grande Couture; ZX12; 2,2MW)

CP05 (Les Chassagnes ; ZW29; 2,2MW)

• **Convention de servitude à Enedis**

Le conseil municipal a consenti à la société ENEDIS des droits de servitudes sur les parcelles YD 0079 et D 1389 afin de procéder aux travaux de remise aux normes de HTA.

• **Subvention 2024 au collège Louis Timbal**

40 euros par enfant soit un total de 840euros

• **Créances éteintes**

Extinction des créances d'un montant de 2409.95 euros sur le budget principal correspondant au non recouvrement de certains titres suite à liquidation judiciaire.

• **Enfouissement par SEHV des réseaux de la traversée du bourg RN 145**

Designation comme maître d'ouvrage des travaux d'éclairage public le Syndicat, Energies Haute-Vienne concernant l'opération « Enfouissement des réseaux » au lieu-dit RN 145 et autorise le Maire à signer les documents nécessaires à l'aboutissement du projet.

• **Achat pour 1€ des parcelles ZN203, 204, 208 , 211,212 et 217 de l'indivision LACHAISE au village de Labussiere .**

Contenance totale des parcelles : 777 m².

• **Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade en 2024.**

Le conseil municipal valide le ratio Promus / Promouvables de 100% présenté pour 2024 sous réserve de l'avis favorable du CST.

• **Création d'un poste d'adjoint technique principal 1ere classe**

Création d'un emploi permanent d'adjoint technique principal de 1ère classe à 35h00 à compter du 1er avril 2024.

Décisions du conseil municipal

- **Validation de l'avant-projet de l'aire de repos sur la RN145**

Le conseil municipal demande l'abandon du projet d'aménagement du délaissé Nord au profit du délaissé Sud avec création d'un « tourne à gauche » permettant un double accès à partir des 2 voies de circulation et que le projet retenu prévoit la mise en place d'une clôture séparant l'aire de stationnement des terres agricoles la bordant.

Séance du 26 mars 2024

- **Approbation du compte de gestion 2023 -Budget Communal-**

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion du budget communal dressé, pour l'exercice 2023 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

- **Approbation du compte administratif 2023 -Budget Communal-**

- **Approbation du compte administratif 2023 -Budget A.E.P/Assainissement-**

Fonctionnement :	
Dépenses de l'exercice	= 780 951,24 €
Recettes de l'exercice	= 803 746,22 €
Résultat antérieur reporté	= 36 456,05 €
Excédent de clôture	= 59 251,03 €
Investissement :	
Dépenses de l'exercice	= 317 156,44 €
Recettes de l'exercice	= 268 847,14 €
Solde d'exécution de l'exercice	= - 48 309,30 €
Résultat antérieur reporté	= 6 445,34 €
Restes à réaliser au 31/12 (Dépenses)	= 104 514,41 €
Restes à réaliser au 31/12 (Recettes)	= 129 246,06 €
Besoin de financement	= 17 132,31 €

Affectation des résultats 2023

POUR MEMOIRE

BUDGET COMMUNAL

Excédent de fonctionnement antérieur reporté (Report à nouveau créditeur)36 456,05 €
Exdt d'investissement antérieur reporté: 6 445,34 €

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Excédent de fonctionnement antérieur reporté (Report à nouveau créditeur).....20 533,13 €
Exdt d'investissement antérieur reporté :19 817,98 €

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31.12.2023

BUDGET COMMUNAL

Solde d'exécution de l'exercice : - 48 309,30 €
Solde d'exécution cumulé : - 41 863,96 €

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Solde d'exécution de l'exercice : - 13 232,34 €
Solde d'exécution cumulé : 6 585,64 €

RESTE A REALISER AU 31.12.2023

BUDGET COMMUNAL

Dépenses d'investissement : 104 514,41 €
Recettes d'investissement : 129 246,06 €
Solde excédent : 24 731,65 €

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Dépenses d'investissement : 24 690,00 €
Recettes d'investissement : 18 016,75
Solde (Déficit) : - 6 673,25

Exploitation :	
Dépenses de l'exercice	= 101 264,64 €
Recettes de l'exercice	= 118 059,09 €
Résultat antérieur reporté	= 20 533,13 €
Excédent de clôture	= 37 327,58 €
Investissement :	
Dépenses de l'exercice	= 87 052,01 €
Recettes de l'exercice	= 73 819,67 €
Solde d'exécution de l'exercice	= - 13 232,43 €
Résultat antérieur reporté	= 19 817,98 €
Restes à réaliser au 31/12 (Dépenses)	= 24 690,00 €
Restes à réaliser au 31/12 (Recettes)	= 18 016,75 €
Besoin de financement	= -87,61 €

- **Approbation du compte de gestion 2023 - Budget A.E.P / Assainissement-**

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion du budget A.E.P / Assainissement dressé, pour l'exercice 2023 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Décisions du conseil municipal

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31.12.2023

BUDGET COMMUNAL

Rappel solde d'exécution cumulé : - 41 863,96 €
Rappel solde des restes à réaliser: 24 731,65 €
Besoin de financement : 17 132,31 €

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Rappel solde d'exécution cumulé : 6 585,64 €
Rappel solde des restes à réaliser : - 6 673,25 €

Besoin de financement : 87,61 €

Besoin de financement (budget principal + budget eau et assainissement) : 17 219,92 €

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

BUDGET COMMUNAL

Résultat de l'exercice : 22 784,98 €
Résultat antérieur : 6 456,05 €

Total à affecter : 59 251,03 €

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Résultat de l'exercice : 16 794,45 €
Résultat antérieur : 20 533,13 €

Total à affecter : 37 327,58 €

Résultat de fonctionnement à affecter (principal + eau/ assainissement) : 96 578,61 €

AFFECTATION

1 - Couverture du besoin de financement de la section investissement (Crédit du compte 1068 du BP 2024)17 219,92 €

2 - Affectation complémentaire en « Réserves» (crédit du compte 1068 du BP 2024)..... 0,00 €

3 - Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2024 sur ligne 002 (report à nouveau créditeur)79 358,69 €

Transfert des résultats du budget A.E.P / Assainissement au syndicat COUL GART EAU

Le conseil municipal valide le transfert partiel du résultat 2023 de la section d'exploitation du budget eau et assainissement à hauteur de 30 000 € au budget du syndicat COUL GART EAU.

Le transfert de l'excédent de la section d'exploitation s'effectuera via l'émission d'un mandat imputé sur le compte 6588 pour un montant de 30 000 €.

Le transfert du déficit de la section d'investissement s'effectuera via l'émission d'un titre imputé sur le compte 1068 pour un montant de 87,61 €.

Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024

- oTaxe Foncière Bâti (T.F.B.) : 36,19 %
- oTaxe Foncière Non Bâti (T.F.N.B.) :38,78 %
- oTaxe d'habitation (TH) : 9,51%

Attribution des subventions aux associations en 2023

Nom de l'organisme bénéficiaire	Montant de la subvention
AAPPMA	200.00
Ass. Coord. Retr. Pers Agees Chateauponsac	1970.00
FNATH	50.00
Ass. Lieut. Louveterie Hte-Vienne	50.00
Sports Vélos du Pays de la Basse-Marche (S.V.P.B.M.)	200.00
ADIL	50.00
Club de l'Amitié	200.00
Comité d'animation	750.00
Rassemblement des parents d'élèves	700.00
AICA	600.00
FOOT SSL	600.00
Anciens combattants	200.00
OCCE 87 Coopérative scolaire école Saint-Amand-Magnazeix	1 500.00

- **Résiliation du bail de location du logement situé 32 bis avenue de la promenade**

Résiliation du bail de location du logement situé 32 bis avenue de la Promenade au 29 février 2024.

- **Enfouissement des réseaux sur la RN145**

Enfouissement de l'intégralité des réseaux (BT, ECL, FT) avec un reste à charge pour la commune estimé à 12 400,00 € HT SOIT 14 880,00 € TTC

Décisions du conseil municipal

Réseau Electrique :

Longueur prise en compte :	300 m		
	100% à la charge du SEHV	45 000,00 € HT	54 000,00 € TTC

Réseau de Télécommunication :

Longueur prise en compte :	Propriété de l'infrastructure attribuée au SEHV 300 m		
	100% à la charge du SEHV	17 100,00 € HT	20 520,00 € TTC

Eclairage public (candélabres, massifs, dépose, commande EP, réseau)

Longueur prise en compte :	200 m		
Nombre de points lumineux prix en compte :	4 Ensembles		
	100% du montant TTC à la charge de la commune	12 400,00 € HT	14 880,00 € TTC

Ce montant pourra varier en fonction de matériel retenu par la commune

• Demande de CTD pour les travaux d'enfouissement des réseaux sur la RN145

Mobilisation des CTD auprès du Conseil Départemental de la Haute-Vienne en vue d'une participation financière permettant de concourir à l'effort consenti par la commune .

Le montant des dépenses à la charge de la commune s'élève à 12 400,00HT soit 14 880,00 € TTC (devis SEHV).

• Demande de CTD pour les travaux de rénovation de la toiture du local (réserve épicerie) situé impasse des commerces

Mobilisation des CTD auprès du Conseil Départemental de la Haute-Vienne en vue d'une participation financière permettant de concourir à l'effort consenti par la commune .

Le montant des dépenses s'élève à 7 161,70 HT soit 8 594,04 € TTC (devis SARL GERMANAUD)

• Révision de l'indemnité de fonction du 1er adjoint au Maire.

Considérant le souhait du 1er adjoint au Maire de percevoir une indemnité moins importante, le montant de l'indemnité brute mensuelle du 1er adjoint au Maire sera fixé au taux de 4,95% de l'indice 1027 à compter du 1er avril 2024.

• Contrats d'Assurance des Risques Statutaires 2025 - 2028

La Collectivité de Saint-Sornin-Leulac charge le Centre de gestion de lancer une procédure de marché public, en vue, le cas échéant, de souscrire pour son compte des contrats d'assurances auprès d'une entreprise d'assurance agréée.

• Vente étang de St Priest le Betoux

Mise en vente les parcelles cadastrées YK 43 et YK 44 d'une superficie totale de 2 ha 78 a 98 ca.

• Vente de la mare à Lavergne

Les élus chargent Monsieur le Maire de définir les modalités de cession de la mare située sur la parcelle cadastrée ZS 146 à Lavergne.

Séance du 12 avril 2024

• Approbation du budget primitif 2024 - Budget Communal -

	INVESTISSEMENT	
	Dépenses (€)	Recettes (€)
Crédits ouverts au titre du présent budget	264 216,70	263 290,61
Reste à Réaliser de l'exercice précédent	129 204,41	147 262,81
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	17 132,31	/
Total de la section de fonctionnement	410 553,42	410 553,42
FONCTIONNEMENT		
Crédits ouverts au titre du présent budget	753 132,69	673 774,00
Reste à Réaliser de l'exercice précédent	/	/
Résultat de fonctionnement reporté	/	79 358,69
Total de la section d'investissement	753 132,69	753 132,69
TOTAL DU BUDGET	1 163 686,11	1 163 686,11

• Vente des parcelles ZN 189, ZN 190, ZN 191 situées à Labussière

Les élus acceptent l'offre d'achat conjointe de 18 000 € (dix-huit mille euros) faite par M. Pascal CONDON et Mme Cécile VASSY pour l'acquisition des biens suivants :

- ZN 189 d'une superficie de 79m²
- ZN 190 d'une superficie d'1m²
- ZN 191 d'une superficie de 351m² et contenant une propriété bâtie de 255m².

• Ouverture d'une ligne de trésorerie de 150 000 € auprès de la Caisse d'Epargne du Limousin pour 12 mois

Les élus décident d'ouvrir une ligne de trésorerie de 150 000 € auprès de la Caisse d'Epargne du Limousin pour 12 mois à un taux fixe de 4,29%.

Décisions du conseil municipal

- **Modification des jours et horaires d'occupation du domaine public - Foodtruck pour Burgers (FLINT SAS)**

Autorisation du stationnement du Camion de Food Truck de la FLINT SAS sur la « Place de la Mairie » du 1er avril 2024 au 30 septembre 2024 le vendredi et le lundi de 10h00 à 15h00 avec une redevance mensuelle d'occupation du domaine public à 3 € /m² soit un montant total de 60 €.

- **Location du logement situé 8 avenue de la promenade**

Location du logement situé 8 avenue de la Promenade pour un loyer mensuel de 380 euros hors charges à compter du 06 avril 2024.

- **Mandat au Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Vienne pour négocier un accord avec les organisations syndicales représentatives et lancer la consultation pour la conclusion d'une convention de participation dans le domaine de la prévoyance.**

- **Dénomination de voies et lieux-dits sur la commune de Saint-Sornin-Leulac.**

A VAUPOUTOUR

-La Voie Communale 8 prend le nom de Rue des Rampiottes : de son intersection avec la Route Départementale 44 jusqu'à son intersection avec la Voie Communale 8 bis au pont de Lavaud.

-La voie sans issue de Vaupoutour prenant son départ avec la Route Départementale 44 jusqu'au centre du village Vaupoutour prend le nom d'Impasse de Vaupoutour.

-Le chemin prenant son départ à son intersection avec l'impasse de Vaupoutour au lieu-dit Les Gouttes et se terminant au fond du village prend le nom de Chemin des gouttes.

A CHANTEGRELLE

-Le chemin sans issue prenant son départ à son intersection avec la Voie Communale 7 au lieu-dit La Prade prend le nom de Chemin de la Prade.

AUX HOUILLERES

-La voie sans issue des Houillères desservant le lotissement ODHAC87 prenant son départ de la Route Départementale 44 prend le nom d'Impasse des Houillères.

- **Participation communale 2024 aux séjours à Meschers**

Participation communale fixée à 50 € par enfant dans la limite d'un séjour de vacances par enfant au centre Adrien Roche de Meschers.

- **Adhésion 2024 au CAUE 87**

Le montant de l'adhésion s'élève à 150 euros pour l'année 2024 et est validé par les élus.

- **Elargissement de l'adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'énergies (électricité, gaz naturel, fioul) et de services associés, coordonné par le Syndicat Energies Haute-Vienne (SEHV), et autorisation de signer les marchés et/ou accords-cadres et marchés subséquents s'y rapportant.**

Le conseil municipal décide d'élargir l'adhésion proposée à la convention de groupement de commandes pour les domaines suivants :

-Electricité pour les PDL associés à l'Eclairage public d'une puissance souscrite <= 36 kVA (ex tarifs bleus éclairage public).

-Electricité pour les autres PDL (bâtiments, équipements) d'une puissance souscrite <= 36 kVA (autres ex tarif bleus).

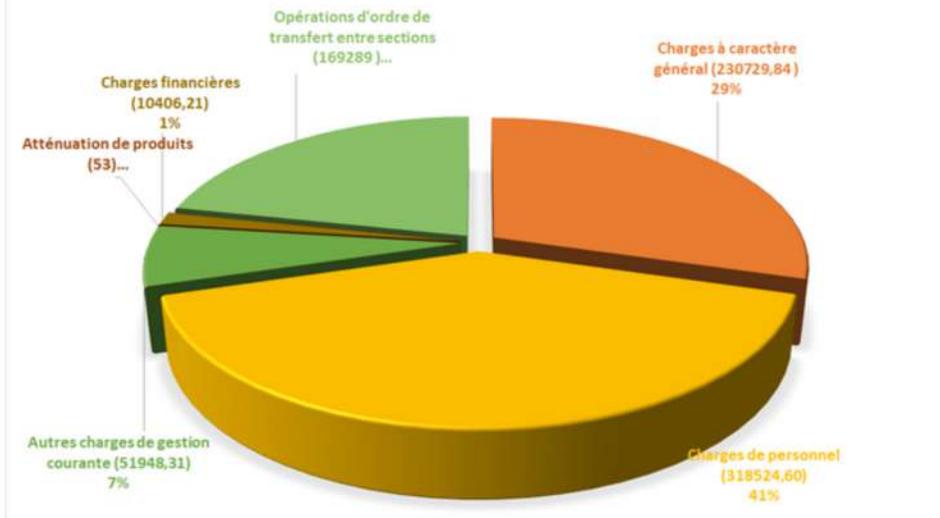
-Electricité pour les points de livraison (PDL) en Basse tension ayant une puissance souscrite > 36 kVA (ex tarifs jaunes) et Haute tension (ex tarifs verts).

-Gaz naturel.

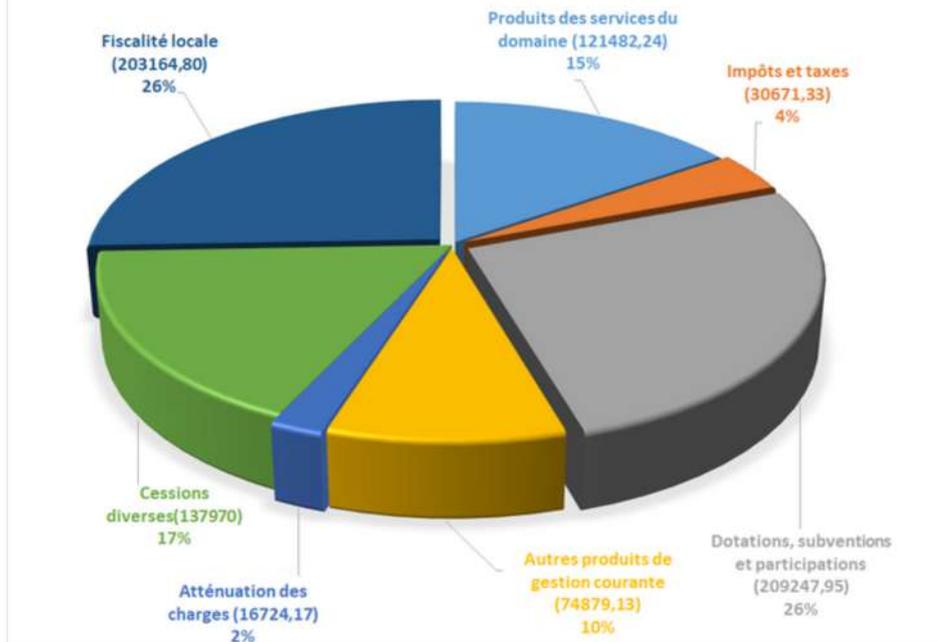
-Fioul

BUDGET COMMUNAL

DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT



RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT



Le résultat cumulé de l'exercice budgétaire 2023 dans son ensemble est excédentaire.

En section de fonctionnement nous avons réalisé un excédent de 59 251,03 €. En revanche, en section d'investissement l'exercice se clôture avec un déficit de 17 132,31 €.

Par rapport à 2022 les dépenses réelles de fonctionnement en 2023 sont en légère progression +11 000 € soit une augmentation de moins de 2%.

Cette augmentation est principalement due au chapitre 12 (charges de personnel), avec des dépenses qui progressent de + 16 891€. Cette augmentation s'explique par le fait qu'un agent a été placé en congés grave maladie et la régularisation de son demi-traitement en plein traitement a dû être effectuée ainsi que les frais supplémentaires liés au remplacement de cet agent.

Les dépenses relatives au chapitre 11 (charges à caractère général) ont globalement été bien maîtrisées et baissent de près de 5000 €.

Les recettes réelles de fonctionnement augmentent considérablement en 2023 (+ 132 678 €). Cette forte augmentation est due à la cession d'un immeuble à 135 000 € mais également aux recettes supplémentaires obtenues suite à la revalorisation des assiettes fiscales et l'augmentation des taux de fiscalité locale générant 18 000€ de produit fiscal.

En revanche, les recettes issues des services, domaine et ventes diverses sont en légère baisse (-10 000 €) car en 2022 nous avons eu à faire la régularisation des redevances d'occupation du domaine public impayées par l'opérateur téléphonique Free.

Concernant les dotations, elles ont de nouveau connu une baisse étant donné que la commune n'est plus éligible à la DSR Cible. Nous avons donc sur cet exercice 2023, perçu 20 000 € de moins de dotations qu'en 2022.

Section d'investissement

Les dépenses d'investissement de cet exercice hors RAR s'élèvent à 317 156,44 € dont 296 431,36 € pour les dépenses réelles. Ces dernières sont composées des dépenses d'équipement à hauteur de 180 647,50 € et les dépenses financières s'élevant à 115 783,86 € essentiellement composés de capital d'emprunt à rembourser (85 783,86 €) et l'avance de trésorerie faite au budget eau et assainissement.

Programmes réalisés sur l'exercice budgétaire 2023:

- La rénovation énergétique des bâtiments communaux (63 000,00 €)
- Les 3 premières tranches de nouvelle voie au village Le Monteil (71 364,00 €)
- Divers travaux de voirie (accès pharmacie et accès locaux techniques) (19 557,60 €)
- Acquisition d'un véhicule pour le service portage repas (19 484,00 €)
- Acquisition de mobiliers divers pour l'école et la garderie (700,00 €)
- Acquisition d'un défibrillateur (2 600,00 €)
- Acquisition taille Haies STIHL TYPE HS82R (758,00€) et pièces complémentaires de la tondeuse autoportée KUBOTA (1725,00€)
- 1ere tranche travaux d'adressage (1764,00€)

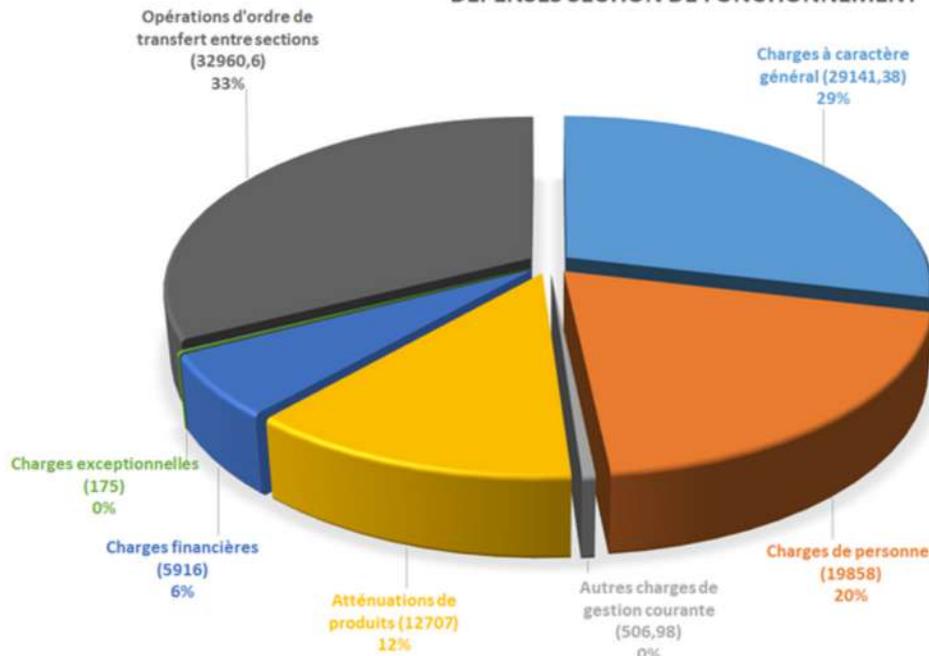
Travaux reportés sur l'exercice budgétaire 2024

- La modernisation de l'éclairage public par des LEDS (50 000,00 €)
- La 4eme tranche de nouvelle voie au village Le Monteil (21 000,00 €)
- L'enfouissement des réseaux à Lazaphix (30 000, 00 €)

Les dépenses d'investissement ont été essentiellement financées par l'excédent de fonctionnement capitalisé (36 456,06€), la FCTVA (8 154,12 €), un prêt à taux bonifié octroyé par le département de la Haute-Vienne (6000 €), un emprunt de 50 000 € et des subventions obtenues dans le cadre des CTD, DETR et DSIL.

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

DEPENSES SECTION DE FONCTIONNEMENT



Le résultat cumulé de l'exercice budgétaire 2023 dans son ensemble est excédentaire de **37 239,97 €**.

En section de fonctionnement l'excédent est de 37 327,58 € et en section d'investissement nous avons un déficit de 87,61 €.

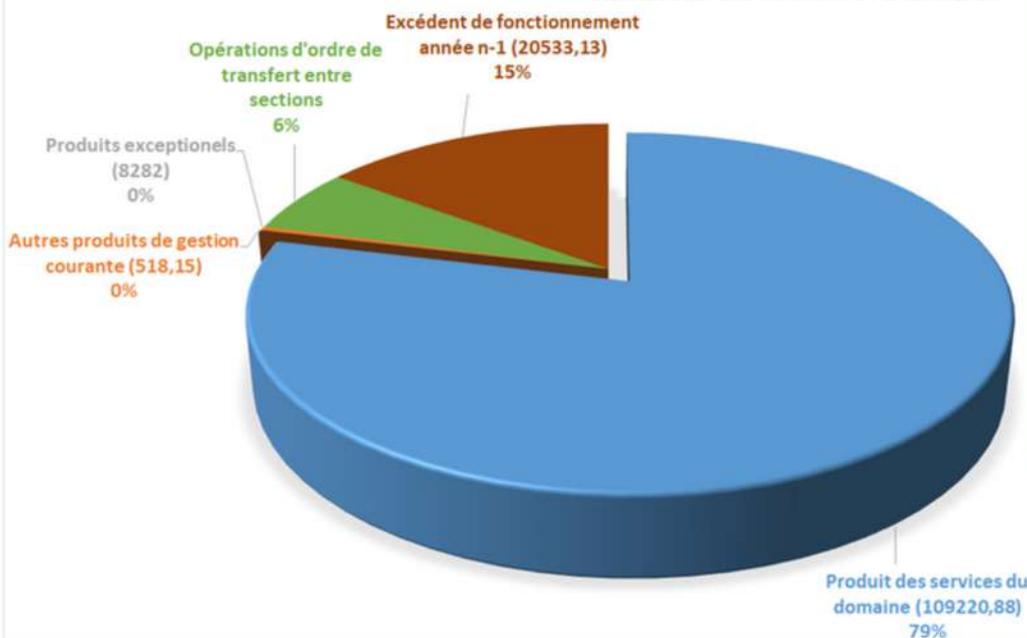
les dépenses réelles de fonctionnement de l'exercice 2023 ont connu une légère augmentation par rapport au budget de 2022.

Cette progression est en grande partie due aux problèmes rencontrés sur le réseau d'eau du fait de sa vétusté générant de nombreuses fuites et par conséquent des interventions plus régulières de la SAUR.

Par ailleurs à cause de l'état de sécheresse actuel, la commune ne pouvait fournir suffisamment d'eau à partir des captages. Nous avons donc été contraints de limiter le temps de pompage et d'acheter davantage d'eau auprès de la SAUR.

Les recettes de la section d'exploitation sont stables par rapport à 2022 et sont à près de 80% constituées de la vente d'eau et des forfaits d'assainissement.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



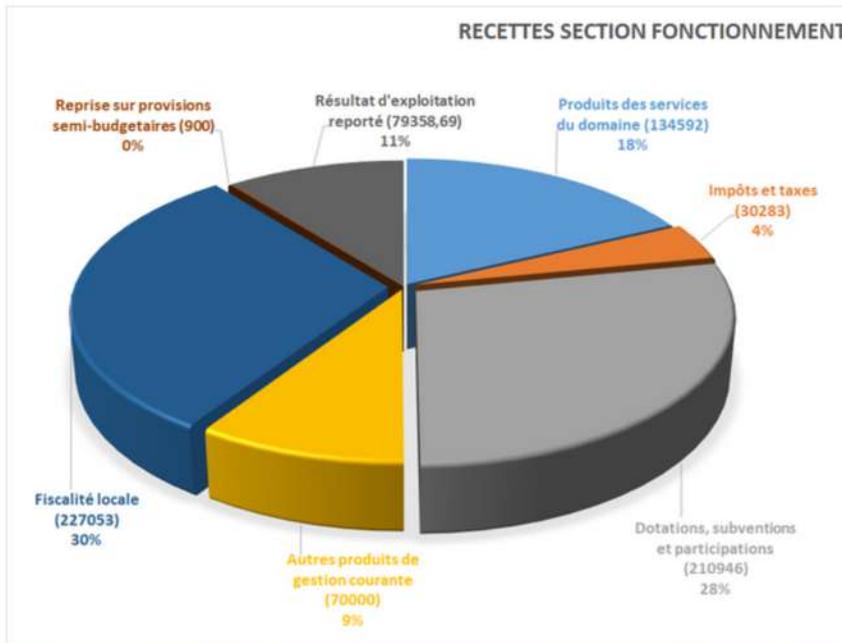
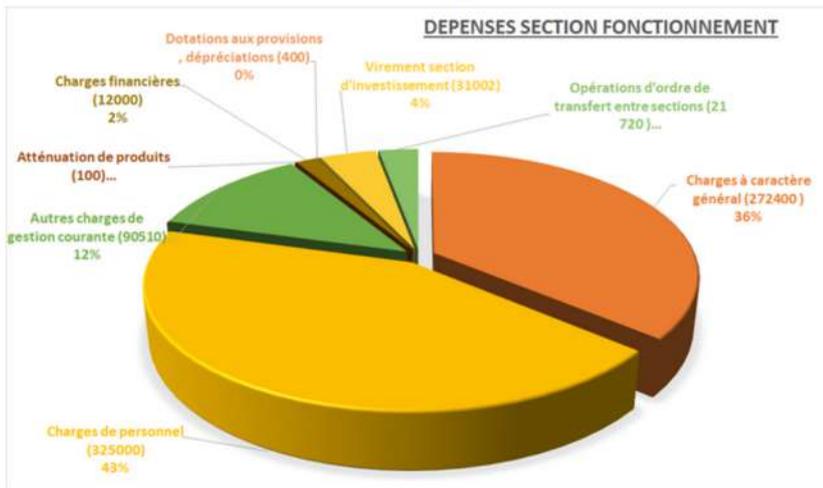
Section d'investissement

Les dépenses d'investissements de cet exercice s'élèvent à 87 052,01 € hors RAR (24 690,00€). Les dépenses réelles s'élèvent à 78 770,01 €. Ces dernières sont composées des dépenses d'équipement à hauteur de 24 075,00 € et les dépenses financières s'élevant à 54 695,01 € essentiellement composées de capital d'emprunt et d'avance de trésorerie à rembourser.

Sur l'exercice budgétaire 2023, les 3 premières tranches du diagnostic eau propre et eau sale ont été réalisées.

Les dépenses d'investissements ont été essentiellement financées par le résultat antérieur reporté (19 817,98 €), la FCTVA (9 167,49 €), et les subventions d'équipement accordées le département (2 210,00 €) et l'avance de trésorerie du budget principal (30 000,00 €).

BUDGET PRIMITIF 2024



Section d'investissement

Les dépenses d'investissements de cet exercice s'élèvent à 410 553,42 € dont 393 421,11 € pour les dépenses réelles. Ces dernières sont composées des dépenses d'équipements à hauteur de 270 421,11 € et des dépenses financières s'élevant à 123 000,00 € dont 107 000,00 € de capital d'emprunts à rembourser.

Les programmes inscrits pour l'exercice budgétaire 2024 :

Opérations nouvelles :

- Rénovation du bâtiment sis 27 avenue de la promenade (146 160,00 €).
- Réfection de la toiture de l'appentis de l'épicerie (1216,75 €)
- Mise aux normes électriques des bâtiments communaux (7000,00 €).
- Travaux de sécurisation de l'Agence Postale Communale (10 000,00 €)
- Porte de l'église de Saint-Priest Le Betoux (1400,00 €)
- Totems et signalétique dans le Centre Bourg (6 300,00 €).
- Acquisition d'un frigo pour la cantine (1400,00 €)
- Frais géomètre +notaires de nouvelle voie au village Le Monteil (5 525,00 €)

Restes à réaliser

- Dernière tranche du diagnostic des réseaux d'eaux (10 000,00 €)
- Modernisation de l'éclairage public par des LEDs (49 610,62 €)
- Dernière tranche de la nouvelle voie du village Le Monteil (21 000,00 €)
- Enfouissement des réseaux à Lazaphix (30 000, 00 €)
- Travaux d'adressage (5000,00 €)

Toutes ces dépenses sont essentiellement financées par la FCTVA (22 000,00€), la taxe d'aménagement (3000 €), les subventions obtenues du SEHV (18 617,06), de l'Agence de l'eau (14 068,75 €) de la Poste (10 000,00 €) du département de la Haute Vienne (99 937,00 €) des Fonds Européens (31 768,00 €) et l'Etat: 58 980,00 € de DETR et 17 240,00 € de DSIL.

Section de fonctionnement

Suite au transfert des compétences eau et assainissement et la clôture définitive de ce budget, le budget communal primitif 2024 a été élaboré en intégrant l'ensemble des résultats du budget eau et assainissement. Le budget communal 2023 s'équilibre en dépenses et en recettes à **1 163 686,11 €** et se répartit ainsi qu'il suit :

- Section de fonctionnement : **753 132,69 €**

- Section d'investissement : **410 553,42 €**

Les dépenses réelles de la section de fonctionnement progressent de près de 5% par rapport au budget primitif communal de 2023. Cette progression est principalement due à l'ouverture des crédits à l'article 65888 d'un montant de 30 000 € correspondant au résultat à reverser au syndicat Coul Gart Eau suite au transfert des compétences eau et assainissement.

Le coût des charges à caractère général ne progresse que de 2% sur cet exercice.

En revanche, après prise en compte de l'attribution de 5 points d'indice majoré à tous les agents publics, des avancements d'échelon et d'éventuels avancements de grade, les charges du personnel connaissent malgré tout une légère baisse 5000 € étant donné qu'un agent communal a pris sa retraite en septembre 2023.

Les charges du personnel représentent sur cet exercice 43% des dépenses de la section de fonctionnement.

Les recettes de fonctionnement augmentent globalement de 3,3% (+ 21 239 €).

Le montant des redevances d'occupation du domaine public progresse fortement étant donné que la commune percevra à partir de cette année la redevance de 35 000 € pour le parc photovoltaïque de Montulat.

Suite au transfert des compétences eau et assainissement au syndicat Coul Gart Eau, la commune n'assurera plus la gestion du budget eau et par conséquent il n'y aura plus de remboursement de frais par le budget eau et assainissement.

La dotation globale de fonctionnement par rapport à 2023 reste relativement stable sur cet exercice. En revanche, la commune n'est toujours pas éligible à la DSR Cible qui représentait environ 46 000 € par an.

La conséquence directe de la suppression de cette dotation est une capacité d'autofinancement des investissements réduite. Pour faire face à cette situation, les élus ont été une nouvelle fois contraints de revaloriser les taux de fiscalité locale permettant d'avoir des recettes supplémentaires sur cet exercice (+ 26 000 €).

La commune percevra également des recettes de la cession de différents biens communaux notamment la vente de la maison de Labussière et celle de l'étang de St Priest Le Betoux.

VISITE DE LA SOUS PREFETE

Nous avons rencontré Madame la Sous Préfète Slinger-Cecotti, comme précisé dans l'éditorial, afin de poursuivre le dialogue sur la sécurité des abords et la traversée du bourg mais aussi l'aménagement de l'aire d'accueil des routiers et ainsi réduire les incivilités générées par les conditions actuelles et le manque de respect dont font preuve certains.

De nouveaux points ont été évoqués :

- Renforcement de la signalétique dans la traversée du bourg (feux clignotants aux passages piétons, feu dit de "récompense" restant au vert si la vitesse est respectée, radar pédagogique, reversement d'une part même infime de ce que les radars génèrent , somme qui pourrait être utilisée uniquement dans ce programme de sécurisation .Nous sommes une fois de plus dans l'attente de réponses.
- Cette rencontre a aussi porté sur les points forts de notre commune, ses commerces indispensables à la vie quotidienne de toutes et tous en limitant les déplacements , surtout pour nos concitoyens âgés n'ayant pas les moyens de mobilité nécessaire à leur disposition.

Le recherche de Médecin a été une nouvelle fois évoquée, ainsi et surtout dans l'immédiat le maintien des services de notre pharmacie.

- Enfin la Sous-Préfète a visité 3 entreprises de la commune qui garantissent des emplois de proximité. Elle a pris note de beaucoup de nos demandes loin d'être onéreuses par les temps actuels et au regard de ce qui est réalisé ailleurs. Nous lui avons réaffirmé toute notre confiance dans l'action qu'elle pourra mener pour nous aider dans la mesure de ses moyens.



Sté TIGR
Mr Brognara



De gauche à droite :

Mr Brognara - Sté TIGR, Mr Pinel - Maire, Mr Macquet - Sté Simersion, Mme La Sous-Préfète SLINGER - CECOTTI, Mr Juge COM .COM, Mr Privé - Centre7, Mr Mocques- Conseiller Municipal, Mr Bobet - Sté Simersion.



Mme la Sous-Préfète
SLINGER - CECOTTI

PLAN DE PREVENTION DU BRUIT

La directive européenne relative à la gestion du bruit dans notre environnement date de 1992. L'objectif est de protéger les populations et les établissements scolaires ou de santé des nuisances sonores excessives.

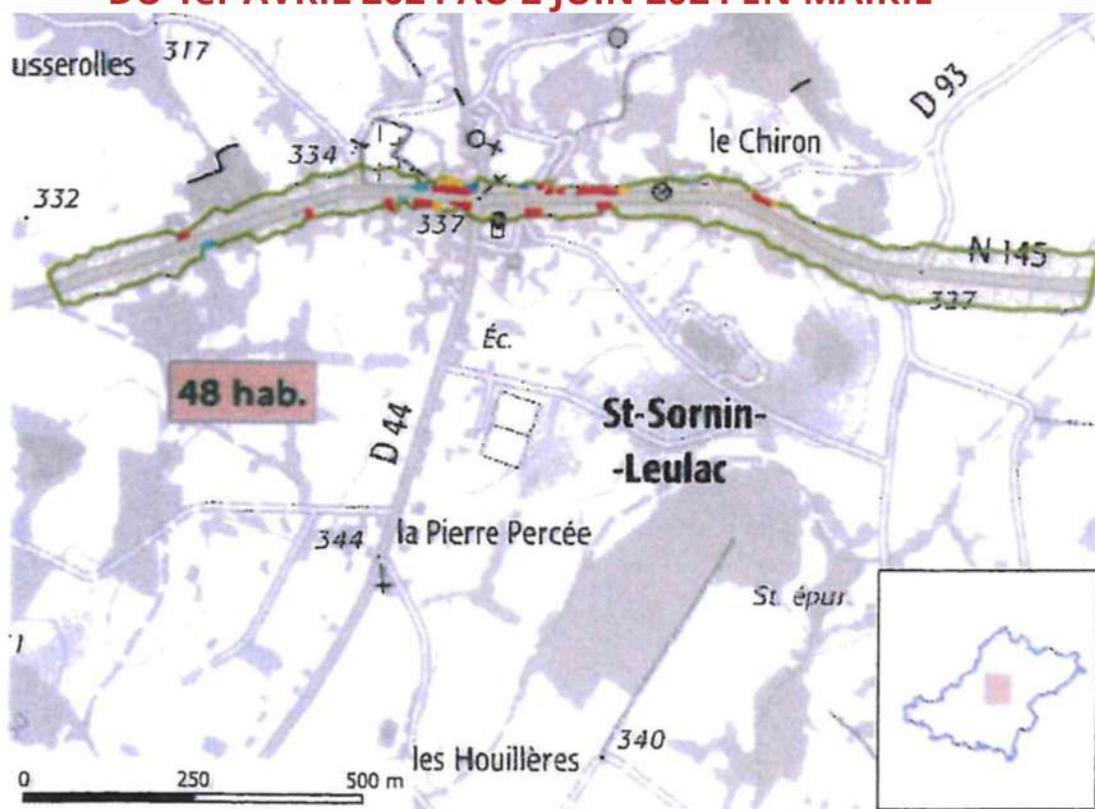
La Haute-Vienne est surtout impactée par les infrastructures ferroviaires défectueuses et un réseau routier saturé. Les façades et les bâtiments de Saint-Sornin-Leulac sont exposés au bruit des transports terrestres dans la totalité de la traversée du bourg. Le même phénomène est constaté à La Croix Blanche.

La population de notre commune est fortement pénalisée par le nombre croissant des ensembles routiers de jour et de nuit. La topographie et le tracé de la RN 145 occasionnent des nuisances de pollution et de bruit.

Aussi, il serait bon que les bâtiments implantés le long de l'axe soient éligibles à des travaux thermiques ou phoniques supportés par l'État.

La DIRCO et la DDT 87 réfléchissent pour améliorer le revêtement des chaussées.

LE PROJET EST SOUMIS A LA CONSULTATION DU PUBLIC DU 1er AVRIL 2024 AU 2 JUIN 2024 EN MAIRIE



Bâtiments concernés

- Résidentiel
- Indifférencié
- Annexe
- Commercial et services
- Industriel

- Zone de Bruit Critique (ZBC)
- Protection acoustique
- ① Plaintes pour bruit
- Limite de commune

65 ème SALON DE L'AGRICULTURE

Notre fidèle boucher du marché du vendredi matin sur la place de St Sornin Leulac, Jordan, a participé pour la première fois au 65 ème salon de l'agriculture de Paris. Le stand de la Haute-Vienne a reçu la visite d'un grand nombre de personnalités venues déguster les bons produits limousins du Gaec de Champagnat.



**Vente directe
de viande limousine
GAEC de Champagnat**
87190 Dompierre les Eglises
06 13 10 22 23



ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 9 JUIN 2024

Cartes électorales

En vue des élections européennes qui se dérouleront le **dimanche 9 juin 2024**, les nouveaux inscrits et ceux qui ont eu un changement d'adresse signalé en Mairie depuis les dernières élections recevront leurs cartes électorales par voie postale. Votre carte électorale est dotée d'un QR code vous permettant d'accéder directement à l'ensemble des démarches utiles sur le site dédié aux élections du ministère de l'Intérieur.



Vote par procuration

Vous ne pouvez pas voter en personne le jour des élections ? Grâce à la dématérialisation, vous pouvez désormais donner procuration facilement. Rendez-vous sur maprocuration.gouv.fr pour effectuer la démarche en ligne. Utilisez l'identité numérique certifiée sur france-identite.gouv.fr pour plus de sécurité. Pour plus d'informations: <https://www.elections.interieur.gouv.fr/.../je-donne...>

Vous pouvez également faire valider un formulaire Cerfa papier dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence, un consulat ... Vous pouvez soit télécharger et imprimer le formulaire CERFA n°14952*03 de demande de vote par procuration, soit obtenir et remplir un formulaire Cerfa sur place. Vous devez vous munir d'un titre d'identité. Plus d'informations sur <https://www.elections.interieur.gouv.fr>

Bureau de vote de St-Sornin-Leulac
Bureau de vote unique
Salle polyvalente
1 rue de la Mairie
87290 Saint-Sornin-Leulac

Horaire bureau de vote
ouverture: 8h00
Fermeture: 18h00

COMMÉMORATION FIN DE LA GUERRE D ALGÉRIE

Le 19 mars 2024 c'était le 62^{ème} anniversaire des accords d'Évian et du cessez-le-feu en Algérie.

Cette journée permet de rendre hommage à toutes les victimes civiles ou militaires qui sont tombés pendant la guerre d'Algérie (1954-1962) ou lors des combats au Maroc et en Tunisie. A cette occasion la municipalité a déposé une gerbe aux monuments aux morts de Saint-Priest Le Betoux et de Saint-Sornin-Leulac.



Dépôt de gerbe au monument de Saint-Sornin-Leulac

Commémoration du 8 mai

Cette année nous commémorons le 80^{ème} anniversaire de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie. Plusieurs manifestations sont prévues en France et en Limousin.

- 6 juin 1944 Débarquement de Normandie
- 9 juin 1944 Massacre de Tulle (117 pendus dans la ville)
- 10 juin 1944 Massacre d'Oradour sur Glane (643 morts)
- 21 août 1944 Libération de Limoges



De gauche à droite Mrs Pauillac, Dubois, Peynaud

La traditionnelle Procession St Priest le Betoux



De nombreux participants s'étaient donnés rendez-vous dans la petite église de Saint-Priest-le-Betoux et ont participé à la procession. De nos jours celle-ci ne comporte plus que quatre croix. Un verre de l'amitié clôturait la manifestation.



Les portes de L'église et du cimetière de Priest le Betoux ont été remplacées



Vieilles de plusieurs siècles, les portes de L'Eglise ont été restaurées. Les couches de peintures successives (gris, bleu, vert) attestent des travaux au fil du temps. Après consultation d'un ouvrage sur l'architecture en Limousin, il était conseillé pour les édifices religieux la couleur verte.
Coût de cette restauration : 1400 €



Nous remercions chaleureusement J.L THIBAUD qui a pris à sa charge le remplacement et le financement des portes du cimetière jouxtant l'église. Afin de respecter l'unité architecturale, la même couleur verte a été choisie.

VISITE DU CENTRE DE RECYCLAGE DU SYDED

Le 13 mars dernier, le SYDED de la Haute-Vienne a convié plusieurs communes de la Com-Com pour découvrir le centre de recyclage situé sur le territoire de Bonnac-la-Côte.

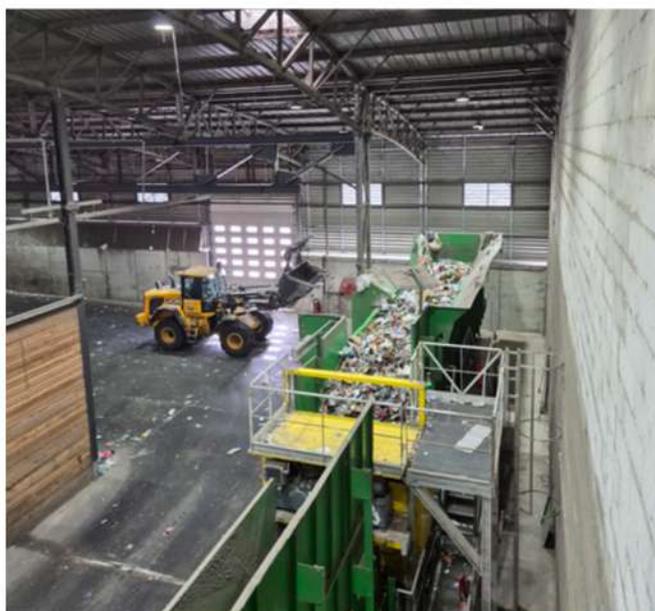
La collecte de nos déchets est traitée dans cette usine ultra moderne pour l'ensemble du département et la métropole de Limoges. Un balai incessant de bennes viennent déverser la collecte de nos détritrus. Ces derniers passent dans un énorme cylindre faisant office de tamis, triés en fonction de leur importance, ils sont ensuite acheminés vers une salle équipée de tables de tri. Ce travail, particulièrement fastidieux et peu gratifiant, est assuré par des employés qui voient défiler pendant quatre heures (c'est la durée de leur poste) emballages, cartons, blisters, boîtes de conserves, etc...

Les containers qui recueillent nos bouteilles et nos journaux arrivent également dans ce centre de recyclage. Cette collecte dissociée est très fragile car une erreur de notre part remet en cause la totalité du contenu du container qui sera enfouie.

Une fois compactés, les produits seront acheminés dans des usines de transformation. Les bouteilles en plastique deviendront du mobilier de jardin, les canettes en alu des bicyclettes etc... Les bouteilles en verre qui sont recyclables à l'infini, ne peuvent être mélangées avec vases, verres, vitres miroirs etc... en raison de leur composition chimique différente .

Le recyclage est effectué en Alsace, Auvergne, Espagne et Portugal. Seule ombre au tableau : le transport se fait par la route...

Chaque individu produit 500 kilos de détritrus par an.





BORNE DE RECHARGE

Notre commune se met à la mobilité électrique.

Le SEHV (Syndicat de voirie de la Haute-Vienne) vient d'installer une borne électrique mixte (lente et rapide).

Elle est implantée à l'intersection de la rue du tramway et l'avenue de la promenade, elle est gérée par le SEHV. L'ancienne borne située sur la place de la mairie a été déposée.



RESTRICTIONS DE CIRCULATION POIDS LOURDS

Les communes de Dompierre-les-Eglises et de Saint-Sornin-Leulac ont décidé d'un commun accord de réduire le tonnage des poids-lourds sur la route reliant les deux municipalités. Récemment des ensembles routiers de plus de 3.5 T se sont coincés sur la chaussée de l'étang du château de Dompierre. Sur notre commune la signalétique est installée à la sortie de Lazaphix voie communale n°6.

INITIATION AU FONCTIONNEMENT DU DEFIBRILLATEUR

Le 17 avril dernier était organisé à la salle polyvalente une démonstration sur l'utilisation d'un défibrillateur automatique externe DAE. Elle était animée bénévolement par la brigade de Châteauponsac en la personne de l'adjudant Renaud Devlon.

Quelques chiffres concernant les arrêts cardiaques et l'intérêt du défibrillateur :

- 46 000 morts subites en France par an.
- 35,9 % le taux de survie grâce au DAE (massage + choc)
- 74,7 % des accidents ont lieu en présence d'un témoin.

TOUT LE MONDE PEUT UTILISER UN DÉFIBRILLATEUR

Art.R. 6311-15 Toute personne même non médecin est habilitée à utiliser un DAE.

COMMENT AGIR :

Le défibrillateur de notre pharmacie

1) APPELER LES SECOURS

15 SAMU

18 POMPIERS

114 N° Sourd et Muet

112 N° Européen.

Ne pas raccrocher avant que la personne du SAMU ne le précise.



2) MASSER LE CŒUR

Placer la victime sur le dos et effectuer des pressions régulièrement en comptant jusqu'à 30 . S'assurer qu'elle ne repose pas sur des plaques métalliques. Placer les électrodes sur un thorax non humide et dépourvu de pilosité.

3) DEFIBRILLER

L'appareil analyse le rythme cardiaque et délivre un choc électrique. Ne pas toucher la victime.

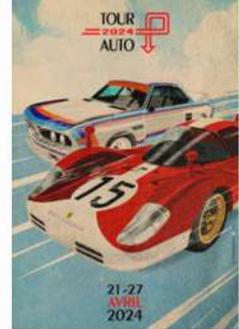
Si cette dernière est équipée d'un pacemaker il n'y pas de décharge électrique.

Contact : Marie-Christine Mocques 06 60 13 40 74 pour les formations à venir



Adjudant RENAUD DEVLON





TOUR AUTO 2024

Le mercredi 24 avril, nous avons eu le plaisir d'accueillir pour la deuxième fois les concurrents du **Tour Auto**, ce qui est très rare.

Ce deuxième passage résultait du très bon souvenir que beaucoup de participants avaient gardé lors de leur passage en 2022 (en particulier les crêpes!!, les boissons et l'investissement de tous les bénévoles.)

C'est donc un grand merci que nous devons adresser à ceux et celles qui ont œuvré au succès de cette journée.

Un merci particulier à Sandrine qui a réalisé plusieurs centaines de crêpes.

A l'entreprise Simersion qui avait mis trois simulateurs à disposition du public et des pilotes, et qui a reversé la somme récoltée auprès des pilotes essayeurs au rassemblement des parents d'élèves (RDPE)

D'une façon générale et pour n'oublier personne c'est Ari Vatanen qui adresse ses remerciements à vous tous par le biais de la photo ci-dessous !



Rétrospective



Les présentateurs Auto Moto et Vintage Mecanic

Etat Civil

Décès



Le 31 décembre à son domicile
SARAUDY épouse BOUTELOUP Monique, 87 ans, domiciliée aux
Houillères

Le 9 janvier à Limoges
HYVONNET Bernard, 67 ans, domicilié au Pin bernard

Le 13 janvier à Limoges
SERRE Emilien, 86 ans, domicilié au Champoreix.
Ancien adjoint de la commune que nous remercions pour ses services.

le 28 février à Bellac
FOUILLOUX Jean, 84 ans, domicilié chemin de la chatte St-Sornin-
Leulac.

le 27 mars à Limoges
MARIOLLES épouse HAJJAJ Eva, 63 ans domiciliée à Lazaphix

Nos sincères condoléances.

Naissance



le 2 avril Candice, Vanessa RICHARD
Le Courtioux à St Sornin Leulac

Nos sincères félicitations

LE SOUVENIR DES TRENTE GLORIEUSES

Avec ces photos scolaires nous effectuons un saut dans le passé pas si lointain ... une soixantaine d'années. C'était l'époque des trente glorieuses.(1)

Nos campagnes étaient plus vivantes qu'aujourd'hui. Ainsi la petite commune de Saint-Priest-le-Betoux comptait une trentaine de fermes où était pratiquée la polyculture sur de petites superficies. De nos jours on compte sur la commune les exploitations sur les doigts de la main. Sans descendances ou repreneurs les paysans ont loué leurs terres à des GAEC dont les propriétaires ne résident pas forcément sur place.

En plus de la désertification rurale, nous assistons depuis de nombreuses années à la désindustrialisation de notre contrée. Les entreprises et les commerces faisaient vivre nos bourgades :

-Le C.E.A. (Commissariat à l'Energie Atomique) extraction d'uranium à Razès, Bessines, Jouac.

-La poudrerie Rousselot, et les Ateliers de Montmorency à Chateauponsac.

-La distillerie et l'Armée à Magnac-Laval.

-Les chaussures de ski Ours à La Souterraine.

-N'oublions pas les maternités du Dorat, Magnac-Laval, Bellac , La Souterraine et Bourgneuf fermées définitivement.

-On ne compte plus les artisans disparus, les médecins et les prêtres non remplacés.

-Lointain souvenir les lignes SNCF qui desservaient Magnac-Laval, Châteauponsac, et Bessines-sur-Gartempe.

A cette époque la carte scolaire était inconnue et les enfants fréquentaient une école en fonction des commodités du trajet car le ramassage scolaire n'existait pas : c'était le vélo ou à pied, été comme hiver. Les parents avaient l'embarras du choix des établissements : Saint-Sornin, Saint-Priest le Betoux, Le Beauvert et le collège privé de Châteauponsac. Aujourd'hui, les rentrées sont une source d'inquiétude pour les parents et les élus locaux. Les suppressions de postes et fermetures de classes sont synonymes de mort des petites communes.

Une démographie positive passe impérativement par le développement de l'économie, la création d'entreprises et la création d'emplois.

Pour le nord de la Haute-Vienne il n'y a pas de fatalité : cela passe par le désenclavement. La création du barreau TGV Limoges-Poitiers (le financement des études de cette ligne SNCF a été réalisé et a été abandonné pour des motifs écologiques...) Enfin comment expliquer la faillite de Railcoop pour des motifs fallacieux de rentabilité de la ligne Bordeaux-Lyon alors que dans le même temps il faut privilégier l'environnement et le ferroutage.

(1)Les Trente Glorieuses : période de forte croissance économique et d'augmentation du niveau de vie pour la grande majorité des pays développés entre 1945 et 1975.

François CAUSSE

1955-ECOLE DE SAINT-PRIEST-LE-BETOUX

En partant du haut et de gauche à droite

3ème rang :

- Monsieur BERLAND l'instituteur.....Saint-Priest
- Bernard Brissiaud.....Saint-Priest
- Guy Guerri.....Villemacheix
- Bernard BordeyVillemont
- X
- Robert Jabaud.....Biossac
- Martial Simonnet.....Tréfais
- Alain Trouvat.....Saint-Priest
- Jean-Pierre Desbourdelles.....Puymarchoux
- Raymond Giraud.....Pin-Bernard

2ème rang :

- Christiane Marsaudon.....Villemacheix
- Bleuette Berroyer.....Puymarchoux
- Bernadette Simonnet.....Tréfais
- Jacqueline Gaudeix.....Le Pingrelaud
- Jeaninne Prugnaud.....Planechaud
- Nicole Riffaud.....Puymarchoux
- Violette Berroyer.....Puymarchoux
- Christiane Desbourdelles.....Puymarchoux
- Josiane Chaput.....Saint-Priest
- Odette Thoury.....Villemont
- Geneviève Riffaud.....Puymarchoux

Assis :

- François Causse.....Le Pingrelaud
- Jocelyne Tête.....Villemont
- Madeleine Gaudeix.....Le Pingrelaud
- Jacqueline Chaput.....Saint-Priest
- Jeaninne Bessineton.....Montanaud
- X
- Jean-Claude Doucet.....Le Pingrelaud

Archives Bernadette LECHOPIER-SIMONNET

1955 – ECOLE DE SAINT-PRIEST-le-BETOUX



Vers 1940 – ECOLE DE SAINT-SORNIN-LEULAC

De haut en bas et de gauche à droite

3^{ème} rang :

- Jeannine Fauvet
- Raymonde Bayle
- Lucette Cadillon
- Renée Doucet
- Denise Chéronneau
- ? Bonnard
- Lucette Titou
- Marie-Thérèse Cousty

2^{ème} rang :

- Yvette Nourrin
- Jeannine Ladegaillerie
- Odette Dubois
- Henriette Giraud
- Jeannine Tondusson
- Andrée Boutet
- Violette Brochet
- Madame LALLEGERIE (l'institutrice)

Assises :

- Georgette Brochet
- ? Parrot
- ? Paillet
- Lucette Terrade
- Monique Gentil
- ? Terrade
- Fernande Terrade
- Jeannine Maillard
- Madeleine Ledon
- Marcelle Lepigre

Si vous reconnaissez des personnes non identifiées merci de nous en informer.



Archives : Mme. Marie-Hélène Grellier



R.D.P.E. DU RPI ST-SORNIN-LEULAC ET ST-AMAND-MAGNAZEIX

En 2024, les membres du Rassemblement des Parents d'élèves (RDPE) restent mobilisés et poursuivent leurs actions !

Nous tenons à nous excuser car le loto prévu le samedi 11 février à la salle des fêtes de St-Amand-Magnazeix avait dû être annulé pour des raisons indépendantes de notre volonté mais ce n'est que partie remise.

Un grand merci à l'entreprise PPSIM pour la mise à disposition de l'association des fonds collectés le 24 mars dernier lors du passage du TOUR AUTO 2024.

Pour revenir aux actions engagées par l'association depuis le début de l'année, une vente d'essuies mains personnalisés avec les dessins de nos enfants a été réalisée au mois de mars. En complément, le RDPE a organisé en partenariat avec LES PEPINIÈRES DUHAIL une vente de plants de fleurs et légumes. Merci à tous pour vos commandes. Grâce à vous, le RDPE a réalisé un bénéfice de 383.62€ qui sera intégralement réinvesti pour l'animation de fin d'année scolaire à destination des deux écoles du RPI ! Un grand merci également à Dorothée et Christophe pour leur précieuse aide lors de cette opération.

Nos actions à venir :

8 juin : fête des enfants au stade municipal de St Sornin Leulac avec au programme VTT, judo, rugby, structure gonflable, grands jeux en bois, tir à la carabine, parcours du combattant, tir aux fléchettes, tombola (tickets en vente chez nos commerçants et auprès des enfants du RPI), vente de diverses créations des enfants accueillis en garderie... Toutes les animations sont gratuites. N'hésitez pas à faire un tour...

11 juin : animation ludothèque à St Amand Magnazeix pour tous les enfants du RPI

En fin d'année comme à l'accoutumée nous offrirons un dictionnaire à chaque enfant de CM2 pour le passage au collège et des livres pour les enfants de CP en souvenir de l'école de St Sornin Leulac.



Préparation des commandes...

SAMEDI 8 JUIN | 14H-17H30
STADE MUNICIPAL
DE ST SORNIN LEULAC

FÊTE DES ENFANTS
OUVERT A TOUS !

ANIMATIONS GRATUITES

BUVETTE

VTT | JUDO | RUGBY | PARCOURS DU COMBATTANT
TIR A LA CARABINE | TIR AUX FLÉCHETTES
TOMBOLA | JEUX EN BOIS | STRUCTURE GONFLABLE

ORGANISÉE PAR LE RASSEMBLEMENT DES PARENTS D'ÉLÈVES
DE ST SORNIN LEULAC ET ST AMAND MAGNAZEIX

Contacts : Tel : 0685570910 (SMS uniquement)
Mail: rdpe.slsam@gmail.com

LE RASSEMBLEMENT DES PARENTS D'ÉLÈVES
DE ST SORNIN LEULAC ET ST AMAND MAGNAZEIX
organise une

TOMBOLA

TIRAGE LORS DE LA FÊTE DES ENFANTS
LE SAMEDI 08 JUIN 2024

DE NOMBREUX LOTS A GAGNER

2€
Le ticket

- Bons d'Achats de commerçants et producteurs locaux
- Panier gourmand
- Initiation voile pour 4 personnes
- Produits cosmétiques
- Places au parc de Reynou
- Clavier d'ordinateur
- Appareil à raclette
- + Pleins d'autres Surprises

Contacts: Tel: 0685570910 (SMS uniquement)
Mail: Rdpe.slsam@gmail.com

Contacts: mail : rdpe.slsam@gmail.com / Facebook : [RDPE Saint Sornin Leulac/Saint Amand Magnazeix](https://www.facebook.com/RDPE.Saint-Sornin-Leulac-Saint-Amand-Magnazeix)

COURSE CYCLISTE du 18 mai 2024

La traditionnelle course cycliste organisée par SVPBM a pu se dérouler sous le soleil. Il y avait 85 participants, les circuits allaient de 65 à 87 km selon les catégories .

Résultats podiums :

1ère catégorie

- 1-Garcia Sébastien UC Lubersac
- 2-Bronca Guillaume VC Cosnac
- 3-Boyer Maxime UC Condat

2ème catégorie

- 1-Jollivet Antoine La Pédale Jonzacaïse
- 2-Aubertie Stéphane Pana Loisirs
- 3-Bouny Aymeric AS St Junien

3ème catégorie

- 1-Maudeux Thierry EC Ambazac
- 2-Tranchant Gregory Joyeuse pédale Lussac
- 3-Andrieu Nathan JA Isle



4ème catégorie

- 1-Giraud Jean paul AC Jarnac
- 2-Richeford Jean michel EC Velizy
- 3-Dandrieux Bernard VC Magnac Laval

Cadets

- 1-Tranchant Noa Joyeuse pédale Lussac
- 2-Deserbais louis Joyeuse pédale Lussac

Minimes

- 1-Ballouifaud Emma AC Rilhac Rancon

9 MARS 2024 OUVERTURE DE LA PÊCHE

Une vingtaine de participants se sont retrouvés autour de l'étang de Chantegrelle pour taquiner truites et gardons. Les prises furent rares et les nasses attendaient désespérément les carnassiers. La longue période pluvieuse avait alimenté en limon les plans d'eau et les rivières.



CONCOURS PÊCHE "Jeunes pêcheurs"



Pour la plus grande joie des jeunes pêcheurs le soleil était au rendez vous ce jour là, une vingtaine de participants ont pu "taquiner" le poisson. Tous les participants ont été récompensés pour ce concours.

Vie associative

ASSOCIATION DE CHASSE

Notre saison de chasse 2023-2024 s'achève. Nous avons réalisé notre plan de chasse chevreuils/cerfs et prélevé 11 sangliers. Toutefois, nous allons continuer à prélever des ESOD (y compris dans les réserves) car la demande a été faite et validée auprès de la DDT. Nous espérons également pouvoir réaliser des déterrages de blaireaux qui sont très présents sur notre territoire, pour protéger les cultures mais aussi les élevages.

Nous avons réalisé 4 comptages nocturnes, sur un circuit de 45km traversant St-Priest-le-Betoux et St-Sornin-Leulac, afin de se rendre compte de la population des espèces présentes sur le territoire et leur état de santé. Ce comptage était ouvert à tous et regrettons le fait que des non-chasseurs n'y ait pas participé.

	Moyenne de nombre d'animaux	IKA (Indice Kilométrique d'Abondance)
Chevreuril	126	2,80
Lièvre	20	0,44
Renard	21	0,47

Synthèse du comptage nocturne - mars 2024

La saison prochaine nous aurons à cœur de protéger les cultures (ce qui ne s'annonce pas facile au vu des cultures qui seront présentes sur le territoire à la suite d'un hiver très pluvieux) avec, notamment, la mise en place de miradors. Nous participerons au programme départemental pour la distribution de venaison. En effet, il faut prélever plus de chevreuils lors de la saison prochaine (maintenir une population de chevreuil en équilibre avec la nature) mais il faudra ne pas perdre cette viande saine et de qualité et pouvoir la distribuer. Nous avons pour cela réalisé les formations nécessaires aux examens de venaison et les mettons en œuvre lors de chaque prélèvement. Nous continuerons la réintroduction de canards colverts en partenariat avec la FDC87.

Nous collaborerons à des échanges de chasse (association de chasseresses, etc...) afin de grossir l'effectif présent lors des battues. En effet, les effectifs de notre association se maintiennent difficilement car vieillissant et il sera difficile de protéger les cultures sans cela.



Mars à Juin



Période de nidification et naissance

GARDEZ VOS CHIENS PRES DE VOUS



Texte S. Feyt -Laudinet

Football St Sornin Leulac

SAINT SORNIN LEULAC

DIMANCHE

02

JUIN

2024

MECHOUI

organisé par

LE FOOTBALL CLUB

Au Stade municipal

PRIX : 20 Euros

5 Euros - de 12

RESERVATIONS :

au 06.44.74.30.16 après 14h00

Nombre de places limitées

Réservation jusqu'au 18 Mai



~ MENU ~

Sangria

Salade composée

Surprise du club

Agneau grillé

Poulet

Haricots blancs et verts

Salade

Fromage

Dessert maison

Café



Le Comité des fêtes est heureux de poursuivre son activité en cette année 2024.

Nous sommes tout d'abord heureux de pouvoir compter sur de nouveaux bénévoles qui partagent leurs nouvelles idées afin de dynamiser notre village et nous les remercions.

Nous allons faire un bref compte rendu des 3 réunions faites en ce début d'année.

le 9 Mars : Assemblée Générale

Réélection du bureau:

Le président : Mr Erwan Eulogio

La trésorière : Mme Dumontheil Marina

La secrétaire : Mme Michelet Myriam

La secrétaire adjointe : Mme Principaud Pauline qui a également repris la section animation suite à la démission de Mélina Gueraud.

2 MANIFESTATIONS A VENIR

le samedi 22 Juin 2024

Journée sur le thème « auberge espagnole » (voir affiche)

le midi et soir selon le temps (venez partager votre repas sucré ou salé).

Lieu : étang de Chantegrelle.

Nouveautés : Portez vos jeux d'extérieur pour les faire découvrir et partagez un moment convivial.

Pour ceux qui le souhaitent venez déguiser (enfants/adultes), récompense au meilleur déguisement.

le samedi 24 Août 2024

Fête de la rentrée

Réalisation seulement sur 1 journée.

Vide grenier sur réservation, concours de pétanque l'après-midi, activités pour les enfants, marché des producteurs en fin de journée, animations, feu artifice, DJ.



FÊTE DE L'ÉTÉ

À L'ÉTANG DE CHANTEGRELLE

22 JUIN À
PARTIR DE 12H



Venez partager votre repas et
faire découvrir vos jeux
extérieurs !

Organisé par le Comité des fêtes

Renseignements:

06 32 46 50 28/06 26 06 53 62

venez déguisé si vous le
souhaitez, meilleur
déguisement récompensé !

Organisé par



2 AOÛT 2024 DÈS 18H

Marché festif

39 ème Rallye St Sornin Leulac Organisé par Asa Mauve



6 et 7 juillet 2024



Hello to all our fellow UK Nationals, either living here in the Commune of Saint-Sornin-Leulac (SSL) permanently or having a holiday home here.

As you are all aware, 'BREXIT' has had a great impact on everyone's lives, most of all those of us who have chosen to make France our home or who own a holiday home here. One of the major consequences was our loss of voting rights here in France.

'What difference does that make' I hear some of you say. The difference for permanent residents is the Mairie uses the Electoral Register to record who resides in the Commune. On enquiring at the Mairie for a list of UK Nationals living in S.S.L. we were given the names of just 3 couples who were registered to vote before Brexit! Many of us are here to enjoy our retirement but we are being excluded from commune events that are for particular age groups because the Mairie does not have our details.

How can we be included if they don't know we are here?

Unfortunately, it gives some the feeling of 'being ignored and not welcome' which the Mairie is adamant is not the case. We just feel that we need to become proactive to change this..

As a starting point I, Barbara Sprinks, a former member of the Conseil Municipal until Brexit made that impossible, and a fellow Brit, Ashwyn Smyth, have had discussions with the Mairie and agreed to look to gather information about Brits in SSL so that an unofficial register can be created.

Repeatedly, advice is given through social and other media that if you are moving into a commune, whether as a resident or as the owner of a holiday home, you should visit the Mairie to make yourselves known so that they can make a note of your details which will enable them to contact you if necessary, etc.

This information would be used to seek to make those not registered to vote aware of what is happening and means the Mairie knows about us!

A possible further step could be to set up a 'WhatsApp' group for UK Nationals in the commune, whether permanent or holiday homeowners. This would help to introduce everyone but, more importantly, serve as a means of communication so that we can keep everyone informed of events and happenings such as road closures, service interruptions, local activities etc. Everyone could participate with exchanges of ideas, what we would like to happen in our commune, how do we get involved, points of interest etc.

We know that the Commune has a 'Facebook' page, but experience shows that many people do not use Facebook. There is an SSL Web site but some may be daunted by the language barrier.

The Mairie has agreed for a regular English page/s to be included in each publication of The Bulletin. This is where we can all participate with content such as events, recipes, UK traditions, etc. - whatever is felt might be of interest.

We hope many of you will want to be included so please help us to make this happen so we can start the process of real integration.

As a starter La Comité D'Animation have organised two events for inclusion in your diaries

22 June: Sharing picnic at the lake on the theme 'Auberge Espanole' Spanish Hotel' 'mid- day until the evening. (Depending on the weather) please bring a sharing dish/plate for the picnic either sweet or savoury.

Place: the lake at Chantegrelle

Entertainment will be outdoor games to participate in & enjoy. Please bring any outdoor games you may have e.g croquet set.

For those who wish (children/adults) come in Fancy Dress There will be prizes for the best outfits.

24 August- Annual Fete of St Sornin Leulac

Brocante/Vide Grenier (Reservation required). An afternoon Pétanque competition, entertainment for the children, an Evening Market of Local Producers,

evening Entertainment to include Fireworks & a DJ.

We hope to see you there.

We look forward to hearing from you soon and do let us have your feedback which will be most welcome.

Contact either of us as follows:

Barbara. Mobile.0678172604

Email. terence.sprinks@orange.fr

Ashwyn Mobile 0604487998

Email. ashwvnsmyth@gmail.com

La minute sécurité de Jean-Pierre



Officier sapeur pompier professionnel
retraité du SDIS 77- Meaux

L'UTILISATION D'UN DEUX ROUES MOTORISÉ



LES CONSEILS DU SAPEUR-POMPIER pour contribuer à garantir votre sécurité



Bien entretenir votre deux-roues :

- LES PNEUS : Les pneus sont votre unique point de contact avec la chaussée. Leur bon état et leur pression sont essentiels à votre sécurité. **PENSER A LES VERIFIER TOUS LES 15 JOURS.**
- LES FREINS : Avoir des freins en bon état, c'est mettre toutes les chances de son côté pour éviter l'accident. Apprenez à freiner efficacement en trouvant l'équilibre entre le frein avant (70% de la puissance de freinage) et le frein arrière (30% de la puissance de freinage). A 90 km/h il faut environ 85 mètres pour s'arrêter (temps de réaction compris) pour une moto contre 78 mètres pour une voiture.
- LE DISPOSITIF LUMINEUX : l'allumage des feux de croisement est obligatoire en permanence. Vérifiez que vos feux soient homologués et assurez-vous régulièrement qu'ils soient propres et fonctionnent correctement.

Posséder des équipements individuels de sécurité (votre corps est votre « seule carrosserie ») :

- L'ÉQUIPEMENT (casque – gants – chaussures et tenue vestimentaire) : ils doivent être aux normes (NF) et font partie intégrante de l'acte d'achat d'un deux-roues motorisé. Votre vie et celle de vos passagers dépendent de cet équipement quelles que soient la distance parcourue et la météo.
Il faut savoir qu'en cas d'accident grave, 20% des casques sont éjectés.
Les causes : une taille mal adaptée à la tête de l'usager, une jugulaire non attachée, une attache trop lâche...

BIEN SÛR AIRBAG FILAIRE

COMMENT RÉGLER SA SANGLE?

- Placer les mains sur le guidon
- Régler la sangle au plus court

La sangle doit être positionnée à l'arrière du conducteur

L'idée du sapeur-pompier !

AIRBAG MOTO, ZONES PROTÉGÉES EN CAS DE CHUTE

Vertèbres cervicales
Cage thoracique
Vertèbres dorsales
Vertèbres lombaires

BIEN SÛR AIRBAG SANS FIL - INSTALLATION

CAPTEUR DE CHUTES, pour sur le cadre pour diriger les parties de contrôle

BOUTON DE COMMUNICATION, pour sur le guidon pour vérifier que le système fonctionne

CAPTEUR DE CHUTES, pour sur l'influence pour débloquer les chocs

- Pour le **TRANSPORT D'UN PASSAGER** : le transport d'un passager constitue un poids supplémentaire **qui modifie le comportement de votre moto**. N'oubliez pas d'en tenir compte !
Avant le départ, dites-lui comment se tenir et établissez un code de communication. Et vérifiez que votre véhicule est assuré et/ou homologué pour le transport d'un passager.



Adopter un comportement sécuritaire c'est :

- Conduire sans risque : « **VOIR ET ÊTRE VU** », c'est la base fondamentale de la conduite d'un deux-roues.
- Apprendre à prévoir les réactions des autres usagers.
- Respecter le code de la route.
- Être constamment attentif à l'état de la chaussée.

Avant de prendre la route, vérifiez l'état de votre véhicule !

RAPPELS



- La vitesse réduit le champ de vision : il est de 100% à 40 km/h et il tombe à 30% à 130 km/h !
- 6 accidents mortels sur 10 ont lieu à la belle saison (mai à septembre) et qui plus est, les vendredis, samedis et dimanches, plus de la moitié sont mortels.
- À moto, un impact à 50 km/h équivaut à une chute de 10 mètres de hauteur ! (= 4 étages)



- 1/4 des tués à moto a moins de 2 ans de permis, près de 2/3 des accidents mortels ont lieu en rase campagne, 1/10 surviennent de jour et 8/10 par beau temps.
- La majorité des victimes d'accidents mortels touche les jeunes de 16 à 21 ans

29,8 % des accidents de deux roues motorisés (les deux roues représentant moins de 2% des véhicules en circulation) représentent 26,9 % des accidents mortels.



Nouvelle adresse mail de la mairie :

mairie@stsorninleulac.fr

Pour consulter le **nouveau site internet** de la commune :

<https://stsorninleulac.fr/>

Pour vos demandes d'urbanisme (Déclaration préalable, permis de construire, certificat **urbanisme**), merci d'utiliser la boîte mail dédiée à l'urbanisme:

urbanisme@stsorninleulac.fr

Application "CC GSP"

Avec l'application "CC GSP", vous aurez accès à une multitude d'informations pratiques, telles que les horaires des services administratifs, les arrêtés, les lieux importants, les listes des associations, artisans et commerçants locaux, la météo, ainsi que les numéros d'urgence. Tout cela sera à portée de main, directement sur votre téléphone portable.

Notre application se veut simple, gratuite et sans publicités gênantes.



PETITES ANNONCES

Nous avons souvent des demandes pour des biens à acheter à louer, si tel est votre cas , merci de prendre contact avec votre responsable de secteur afin que nous recensons les locations disponibles et les maisons à vendre.

Maison de 138 m² située dans le bourg de type T4, comprenant cuisine équipée, cave, garage , puits, chauffage par le plancher pompe à chaleur, situé sur un terrain de 3665m². Vente proposée à 160000€ négociations possibles.



A SAINT SORNIN LEULAC, découvrez les services essentiels de La Poste accessibles dans votre agence postale.

L'équipe de La Poste Agence Communale vous accueille au sein d'un espace spécialement aménagé. Vous y êtes accompagné(e) pour accomplir vos principales opérations postales. Si vous êtes client La Banque Postale, vous pouvez bénéficier d'un service de dépannage financier. Grâce à un accès libre et gratuit à Internet, vous avez également accès à vos comptes en ligne sur le site La Banque Postale.

Les services postaux accessibles au sein de La Poste Agence Communale :

Services courrier-colis :

- Retrait et dépôt de colis, de lettres et de recommandés
- Affranchissement de colis et de lettres
- Vente de timbres, d'enveloppes Prêt-à-Poster et d'emballages colis, d'enveloppes de réexpédition et d'emballages Prêt-à-Expédier® Chronopost
- Services de proximité : réexpédition, garde du courrier, pack déménagement

Services financiers

- Retrait d'espèces sur un compte de La Banque Postale (compte courant ou livret d'épargne)
- Versement d'espèces pour les professionnels
(Opérations réservées aux clients La Banque Postale ; montant plafonné par période de 7 jours consécutifs)

Autres services :

- Vente de produits La Poste Mobile : cartes SIM, abonnements sans engagement, forfaits + mobile
- Vente de produits et services des partenaires de La Poste

LA POSTE
AGENCE COMMUNALE

La poste agence postale
6 rue ancien abreuvoir
87290 SAINT SORNIN LEULAC

Ouvert du lundi au vendredi 14:00 17:00





Maximum

1 Les Masgrimauds 87160 MAILHAC S/ BENAIZE

PROCHAINS JOURS DE PASSAGE

30 AOUT - 18 NOVEMBRE

(Inscription Mairie Jusqu'au Lundi précédant la collecte des encombrants)

OCMOBILE

- UN VÉHICULE ÉQUIPÉ D'UN MATÉRIEL DE HAUTE TECHNICITÉ
- UN LARGE CHOIX DE MONTURES OPTIQUES ET SOLAIRES

DÉPLACEMENT OFFERT !
RENSEIGNEZ-VOUS SUR OPTICAL-CENTER.COM

PROCHAINES DATES :

24 MAI - 21 JUIN

Prenez **RENDEZ-VOUS** dès à présent au **06 81 01 67 21** . **Service gratuit !!**

De nouveaux éco-points sur la commune...



De nouveaux éco-points ont été installés à proximité de la salle des fêtes, au stade, à Chantegrelle et prochainement à Lavergne et Villemacheix. **Nous vous rappelons que les déchets verts (tonte , branchage) ne doivent pas être déposés dans les containers de la place de la mairie. Nous vous rappelons que tout dépôt non autorisé sera verbalisable de 135 euros.**



Dépôts non autorisés

Pour l'Emploi et l'Autonomie des Jeunes 16-25 ans



Cofinancé par
l'Union européenne



Mission Locale
Rurale de la Haute-Vienne
NOUVELLE-AQUITAINE



contact@mlr87.fr



<https://www.missionlocaleruralehautevienne.com/>



<https://www.facebook.com/mlrhv87>



https://www.instagram.com/mission_locale_rurale87/



CONSEILS FORMATION PROJETS EMPLOI VIE

Vous avez moins de 26 ans ! La Mission Locale Rurale peut vous accompagner dans vos démarches et vos projets. La Mission Locale Rurale de la Haute-Vienne intervient sur l'ensemble de la zone rurale du département : 175 communes, 12 Communautés de Communes, au service des jeunes du territoire.

MINI-BUS

Mission Locale Rurale de la Haute-Vienne Au plus près des jeunes

Pour aller plus loin et se rapprocher au plus près des jeunes sans solution et sans moyens de locomotion !

La Mission Locale Rurale dispose d'un mini-bus aménagé pour vous accueillir et vous proposer un temps d'échange et de conseils. Vous y trouverez des informations sur nos services et toutes les solutions pour les jeunes.

Cette action est co-financée par l'Union Européenne, l'Etat et la MSA.



05 55 70 45 74 / contact@mlr87.fr

Des services et des propositions pour les jeunes !

VIE QUOTIDIENNE : Permis de conduire, aide aux transports, aides financières, démarches liées au logement, accès aux droits et à la santé, aide aux démarches administratives, sports loisirs et culture ...des conseils de jeunes pour donner son avis...

ORIENTATION : Découverte de secteurs et métiers, des casques à réalité virtuelle... Immersions en entreprises et visites d'entreprises...

FORMATION : Droits à la formation, accès aux parcours de formation, financements ...

EMPLOI : Techniques de recherche d'emploi, Rencontres entreprises et employeurs, Offres d'emploi et offres en alternance, Parrainage, Contrat d'Engagement Jeune ...

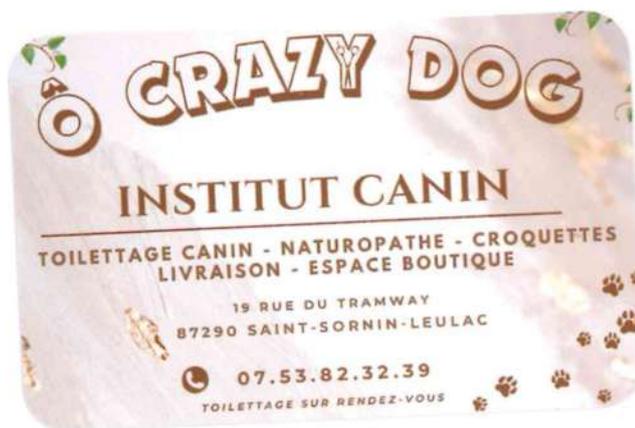
Informations utiles

INSTITUT CANIN

Le 13 mai un nouveau commerce s'est installé au 19 rue du tramway.

Cendrine vous attend pour le bien être de vos compagnons (toiletage, boutique canine, croquettes et leurs livraisons) N'hésitez pas à prendre contact avec elle.

07.53.82.32.39 (Toiletage sur rdv)



Carnet d'adresses

**POMPIERS: 18 GENDARMERIE: 17
SAMU: 15 MEDECIN DE GARDE: 15**

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Pharmacie DOMENGER - 05 55 76 32 49

Lundi au vendredi de 9h à 12h00 et de 14 h à 17h45

Samedi de 9h à 12h

Infirmier libéral M. CONDON Pascal - 06 71 72 65 96

Pôle Santé:

Mme AIRIAU Élodie - Mme SAMIT Gaelle Ostéopathe- **06 78 80 29 49**

Mme THEBAULT Monique **06 74 31 66 25**

Mme MEILLAT Angélique - Sophrologue **06 60 89 04 88**

Mme HAMMANN Magali- Praticienne en acupuncture et phytothérapie chinoise
06 74 54 57 82

Mme JINGEAUD Christelle Praticienne en soins, conseillère en Aloé Vera et pierres naturelles **07 57 50 49 45**

Croix rouge française - Châteauponsac - 05 55 76 31 91

Infirmières et aides soignantes 24h/24

Hôpital CHU - (standard services) 05 55 05 55 55

Clinique François Chénieux: 05 55 45 45 45

Centre Antipoison Bordeaux: 05 56 96 40 80

Enfance maltraitée: 119 - Enfants disparus: 116000

SERVICES SOCIAUX

Maison Assistante Maternelle **SOS Femmes - Violences conjugales: 39 19**

place des 3 tilleuls 87290 ST SORNIN LEULAC Tel: **06 26 06 53 62**

Maison du département

3 bis place Ducoux 87290 CHATEAUPONSAC Tel: **05 55 76 30 53**

Assistante sociale, puéricultrice (sur rdv)

Référente autonomie le vendredi de 9 h à 12 h (sans rdv)

Service de portage des repas à domicile - **05.55.76.56.51** ou **05.55.76.30.55**

SERVICES ADMINISTRATIFS

Mairie - 05 55 76 30 55

Du lundi au vendredi et les samedis des semaines paires de 9h à 12h. Accueil apm sur RDV.

Mail : mairie@stsorninleulac.fr

Agence Postale Communale - 05 55.76.29.93

Du lundi au vendredi de 14h à 17h.

Trésorerie de Bessines - 05.55.76.00.78

Du Lundi au Vendredi : de 9h à 12h.

Sous-préfecture de Bellac - 05.55.60.92.50

Lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Pôle emploi : 39.49

PHARMACIES DE GARDE

MOIS	JOURS	Pharmacies de Garde
JUN	2	LUSSAC LES EGLISES 05 55 68 23 66
	9	ST SULPICE LES F. 05 55 76 71 14
	16	ST SORNIN LEULAC 05 55 76 32 49
	23	AZERABLES 05 55 63 50 63
	30	CHATEAUPONSAC 05 55 76 31 43
JUILLET	7	LUSSAC LES EGLISES 05 55 68 23 66
	14	ST SORNIN LEULAC 05 55 76 32 49
	21	ST SULPICE LES F. 05 55 76 71 14
	28	ARNAC LA POSTE 05 55 76 82 50
AOÛT	4	AZERABLES 05 55 63 50 63
	11	BESSINES 05 55 76 13 46
	15	CHATEAUPONSAC 05 55 76 31 43
	18	LUSSAC LES EGLISES 05 55 68 23 66
	25	ST SORNIN LEULAC 05 55 76 32 49
SEPTEMBRE	1	ST SULPICE LES F. 05 55 76 71 14
	8	ARNAC LA POSTE 05 55 76 82 50
	15	AZERABLES 05 55 63 50 63
	22	CHATEAUPONSAC 05 55 76 31 43
	29	BESSINES 05 55 76 13 46

Carnet d'adresses

COMMERCES ET SERVICES

Magasin VIVAL - Alimentation générale- **05 55 76 31 89**

• mardi au samedi - 8h00 à 19h • Dimanche de 8h00 à 12h30

Boulangerie AUPERT - lundi au samedi 7h00 à 13h00 et 15h00 à 19h00

dimanche 7h00 à 12h30 **fermé le mardi** - **09 50 37 78 81**

Mme DUQUERROY-boucherie - Charcuterie- **05 55 60 61 99**

• mardi au samedi - 7h à 19h • Dimanche de 8h à 12h

La Croix Blanche - Restaurant - **05 55 76 20 20**

• Lundi de 7h30 à 14h et 18h30 à 22h00 • du mardi au jeudi - 6h à 14h et 18h30 à 22h. Vendredi fermé.

UNFORMATGEEK - Dépannage informatique- **06 52 04 57 89**

Maison d'assistante Maternelle **06 32 46 50 28**

• Lundi au Vendredi de 7h à 19h

Taxi Cordier - Transport de personnes à mobilité réduite avec rampe d'accès - **05 55 68 14 67**

Taxi Julien Pinel - **06 73 68 37 24** -Dispose d'un fauteuil roulant.

Les Forges de Planechaud - 10 Planechaud - 87290 Saint-Priest-Le-Betoux-
Chambres d'hôtes - **07 49 62 07 34**

Gîte Le Monteil - 5 Le Monteil, 87290 Saint-Sornin-Leulac - **05 55 79 72 63**

Le Jardin des Fougères - Légumes bio - **06 08 73 87 88**

Les légumes s'amuse - Légumes variés - **06 32 96 20 25**

NOS ARTISANS

MOTO REPAR - M. PARENT **06 67 11 76 78**

M. PERROT - Ferronnier **06 85 55 84 39**

Mme WAXWEILER - Céramique d'art et Peinture **05 55 76 76 22**

M. DUMONTHEIL - Électricité, Chauffage,Électroménager **05 55 76 20 64**

TURBO FRANCE Spécialiste du turbocompresseur **05 55 76 57 80**

M. PAILLER - Maréchal ferrant, Serrurerie et Ferronnerie **05 55 76 38 60**

SARL ROCHE - Travaux publics et Agricoles **05 55 76 80 34** ou **06 83 57 37 25**

M. DELERUE - Maçonnerie, Façades, Carrelage... **05 55 76 17 25** ou **06 14 73 00 95**

M. LAMANT - Couverture, Charpente, Maçonnerie, Zinguerie - **06 70 40 68 80**

EIRL LAVERGNE TP - TRICAUD Christian Travaux de raccordement , terrassement,
assainissement, cassage bois **07 70 17 44 75**

Artisan CAREME : Peinture , démoussage, petits travaux, jardin **06 14 05 15 09**

LANFRANCHI PEINTURE Peintre Décorateur **06 02 73 89 38**

FOOD TRUCK

Burger Box 87
06 03 24 29 03



MARCHE HEBDOMADAIRE

Tous les vendredis sur la
place de la Mairie de 9h à 13h

